Lettre électro du SE-Unsa 67

(n°15, 17/12/20)

03 88 84 19 19 www.se-unsa67.net

BONNES VACANCES !

La trêve des confiseurs approchant à grands pas et malgré un contexte spécifique, il est temps de vous souhaiter des vacances les plus sereines et reposantes possibles.

N'oubliez pas que la meilleure façon de préparer sa classe et la prochaine période, c'est bien de faire une vraie coupure avec le travail.

Ces deux prochaines semaines, essayez de penser d'abord et essentiellement à vous et aux vôtres…

Nous nous retrouverons dès le lundi 4 janvier.

Auto-confinement : l'École n'est pas une garderie !

Ce matin, le Premier ministre a annoncé sur les ondes la possibilité de ne pas envoyer leurs enfants à l'École jeudi 17 et vendredi 18 décembre pour les familles faisant le choix de l'auto confinement. Le SE-Unsa dénonce le manque de respect des personnels qui…

Lire la suite

RIS 2020-2021

RIS EN VISIO CONFERENCE SEULEMENT ! Ne choisissez plus le lieu mais la date…
De nombreuses dates à différents moments de la semaine vous sont proposées.

Dates (déjà 9 dates pour la prochaine période) **et modalités sont ICI**

CHSCT-D, 78 fiches SST traitées le 10 décembre : tout se passe vraiment bien dans les écoles ???

OUI, ce ne sont pas moins de 78 fiches SST qui ont été traitées lors du dernier CHSCT-D !

IEN qui demandent des comptes aux personnels dits « à risques » ou qui leur proposent de se rendre sur leur lieu de travail le mercredi, absence de masques inclusifs pour les enseignants des cycles 1 et 2 ou de langue vivante, inclusions difficiles, personnels victimes de violences, etc.. **Un CHSCT intense et productif.**

En savoir plus…

Comment rédiger et faire remonter une fiche du registre SST, c'est **ICI**.

Etat du non remplacement : syndicats et associations de parents agissent

Devant l'ampleur de la crise du remplacement, **syndicats et associations de parents** se sont rencontrés et **ont écrit au Dasen pour exiger des recrutements** ainsi qu'un accueil de ces contractuels à la hauteur des enjeux (information, accompagnement, formation, etc.).

Lire le courrier

Pas de remplaçant pour le(s) collègue(s) absent(s) ?

Affichez l'affiche compteur devant votre établissement pour informer les parents et **faites-nous remonter vos chiffres à seunsa67.direction@gmail.com !**

L'affiche (au format PDF) **L'affiche modifiable** (au format DOCX)

La rubrique spéciale Covid

La dernière version de la **FAQ** (15/12/2020) est à retrouver **ICI**.

Personnels vulnérables, parents dans l'impossibilité de faire garder leur enfant, c'est **LA**

Retrouvez tous les articles de notre rubrique ICI

Circulaires académiques et départementales, quoi de neuf ?

Dernières circulaires parues :
- Circulaire congé de formation professionnelle rentrée 2021
- Circulaire retraite rentrée 2021
- Rupture conventionnelle 2020-2021

Pour que vous les retrouviez facilement, **le SE-Unsa 67 les met toutes en ligne ICI**.

Forfait mobilité durable : faites votre demande avant le 31/12/2020 !

Le forfait mobilité durable, enfin entré en vigueur dans la Fonction Publique de l'État, **sera versé** (conditions spécifiques pour cette année de mise en place) **à la condition que vous en fassiez la demande auprès de votre IEN avant la nouvelle année civile**.

N'oubliez pas de remplir l'attestation sur l'honneur et de la lui adresser dans les délais !

En savoir plus….

Direction d'école : enfin de premières avancées concrètes !

Un nouveau groupe de travail s'est réuni le 7 décembre dans le cadre de l'agenda social sur la direction d'école. Il visait à conclure les discussions avant que le ministre ne donne ses arbitrages concernant **l'enveloppe de 21 millions d'euros** allouée aux directrices et directeurs et les **600 postes supplémentaires consacrés à l'amélioration du régime de décharge**.

CE N'EST QU'UN PREMIER PAS POUR LE SE-UNSA !

Lire la suite

Évolution du calcul du SFT en cas de résidence alternée

… , **en cas de résidence alternée de l'enfant** au domicile de chacun des parents, **la charge de l'enfant pour le calcul du SFT peut être partagée par moitié** entre les 2 agents publics…

Lire l'article

RQTH : pour qui, pour quoi, comment ?

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, communément nommée RQTH, **est un statut**. Elle ouvre un droit d'accès à des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi et **elle renforce les droits du travailleur**.

En savoir plus….

L'ALC de Noël est en ligne !

Le SE-Unsa vous propose des pistes des BD, des livres, des visites virtuelles, des CD et des DVD, etc., de quoi contenter toute la famillle.

Vous pouvez prendre connaissance de cet ALC spécial Noël **ICI**.

Pour être plus forts, ensemble, Rejoignez-nous !

Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous ! Pour adhérer c'est **ICI !**

Notre équipe, nos compétences, nos permanences : ***LÀ***

Suivez-nous ! se-unsa67.net